

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 6 mars 2017 portant nomination des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique

NOR : AFSN1730133A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;
Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 modifié fixant le régime indemnitaire à l'École des hautes études en santé publique des élèves-directeurs et élèves-directrices stagiaires ;
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois du personnel de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1^{er} janvier 2017 et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

Mme ANDRE-POYAUD Florie.
Mme AREND Louise.
Mme BARRAL Anne-Lise.
Mme BATAJON Sylviane.
Mme BELAADI Janette.
Mme BENAÏSSA Nora.
M. BENNIS Driss.
Mme BEROLATTI Élise.
M. BERTRAND Thomas.
M. BLART Laurent.
M. BLETTERER Julien.

M. BONNEL Vincent.
M. BOUCHER Quentin.
M. BOUYAHIAOUI Kamel.
M. CASALIS Rémi.
Mme CHABAGNO Lucie.
Mme CHABOD Anne-Gaëlle.
M. CHABOT Laurent.
M. CHAIGNEAU Maxime.
M. CHOUVEL Rudy.
M. CILLA Touali
M. DELSOL Jérôme.
M. DEMONSANT Éric.
M. DESHORS Guillaume.
M. DUONG QUANG TRUNG Jean Louis.
M. EVAIN Aldric.
Mme FEUKEU Djachine.
M. GARNIER Quentin.
Mme GAZAIX Léna.
Mme GIORDANO Camille.
Mme GRIENENBERGER Sophie.
M. HENAFF Quentin.
M. HÉRAULT Augustin.
M. HEYRMAN Éric.
Mme JACQUARD Camille.
M. JANAH Nabil.
Mme JARRY Véronique.
M. JAUBERT Stéphane.
Mme JEAN Amélie
M. JIMENEZ Vincent.
Mme JOYEUX Julie.
Mme KOHLMULLER DARS Flora.
Mme KOOB Justine.
Mme LANFRANCHI Sorya.
Mme LAPLANCHE Élodie.
Mme LASSALLE Laurie.
M. LAVENU Gilles.
Mme MALACRIA Morgane.
M. MALCZYK Evan.
Mme MALESCOT Cécile.
Mme MARON SIMONET Anne.
Mme MARTIN Melody.
Mme MASQUELIER Aurore.
Mme MENUET Nathalie.
M. MORAND Alexandre.
Mme NALET Marie.
Mme NOVIANT-LAFFANOUR Emma-Lou.
M. POULENC Thomas.
Mme RASTOUIL Vanessa.
M. REBAUDIERES Mathieu.
Mme RENAUT Marion.

Mme ROBLOT-COULANGES Marie-France.
M. ROUAULT Étienne.
M. ROUGER David.
M. RYSINSKI Jaroslaw.
M. SECK Hervé.
Mme SOUCHON Lucie.
Mme STANGRET Madeleine.
M. TAHORA Danil.
Mme THUILLEAUX Léa.
Mme TRANSON Sandy.
M. URBAIN Pierre.
Mme URCUN Mélisande.
Mme VANBREMEERSCH Marine.
M. VANDERMEERSCHEN Louis-Vladimir.
M. VASSÉ Guillaume.
Mme VÉLOT-LEROU Claire.
Mme VEYRIÉ Alice.
Mme VOLET Séverine.
Mme VUILLIN Peggy.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 6 mars 2017.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
P. RENOUL